Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 3

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

Que le temps passe vite! Voici venu, une fois de plus, le moment de prendre la direction de Lausanne pour participer à l'assemblée des délégués, le 21 mars prochain, au Restaurant du Rond-Point.

Cette première année de présidence, menée par le benjamin du comité central, s'est bien déroulée. Si, à la suite de circonstances familiales particulièrement pénibles, la répartition des dicastères n'a pas pu se régler à la première réunion du comité, tout s'est par la suite très rapidement résolu à satisfaction. Ceux qui souhaitaient alléger leur charge ont trouvé chaussure à leur pied, tandis que nos deux nouveaux membres ont pris leur fonction avec dévouement et compétence. Chacun a accompli sa tâche au plus près de sa conscience, au mieux de ses moyens.

L'assemblée des délégués de 1987, la 111e, sera une assemblée pareille à celles qui l'ont précédée. Certaines sont plus ou moins longues, plus ou moins passionnées, mais, avec votre collaboration, nous veillerons à ce qu'elle atteigne le but que s'est véritablement fixé la société à laquelle nous appartenons tous, à savoir l'étude et le développement de l'apiculture.

Dès lors, laissons de côté le combat des chefs: préparez-vous à venir avec un esprit constructif et pondéré, en abandonnant d'emblée les idées revanchardes qui ne profitent à personne. Il est inutile de se fixer sur le passé, l'action constructive tourne ses yeux vers l'avenir.

Comme à l'accoutumée, nous commencerons par contrôler les pouvoirs, qui demeurent apparemment inchangés, témoins d'une stabilité réconfortante du nombre d'apiculteurs. Par la suite, nous vous informerons des nombreuses questions examinées tout au long de l'année par votre comité.

S'agissant de finances, l'exercice 1986 boucle par un excédent de dépenses de Fr. 6445.73, alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 2850.–. Ce résultat, qui a priori pourrait sembler alarmant, ne l'est pas en réalité. Notre nouvel administrateur-caissier a pris sa fonction avec dévouement et compétence. Il assume une charge importante et difficile, qui lui a été transmise dans une situation loin d'être optimale. Accordons-lui dès lors le temps nécessaire en lui témoignant notre confiance.

Autre nouveau membre du comité central, Robert Fauchère, un personnage débordant d'énergie et éclairé par le bon sens — l'expression est pour le moins faible. Il assume à la fois les conseils aux

débutants, vivement appréciés, et de surcroît le contrôle du miel.

A ce sujet, à la lumière de l'expérience réalisée en 1986, année record, il vous proposera un certain nombre de mesures visant à simplifier et à rationaliser la procédure, sans pour autant diminuer la qualité du contrôle. Ces propositions méritent l'attention et devraient satisfaire toutes les parties.

Par ailleurs, la question de l'écoulement des miels et de la publicité, aussi bien que les questions de qualité et de présentation, sont d'actualité. Des propositions nous ont été transmises et nous en débattrons. Il s'agira de trouver moyens et finances.

Les responsables de la vulgarisation et de l'élevage, du concours des ruchers, des assurances et des pesées et stations d'observation pourront commenter leurs rapports. Bien entendu, notre rédacteur ne sera pas oublié.

Nous aurons à renouveler les mandats de MM. Paul Girod et Fernand Métrailler au comité central. Nous devrons également élire un délégué de la Société genevoise d'apiculture, en remplacement de M. Philippe Laperrousaz, démissionnaire.

Nous vous présenterons des demandes de subventionnement émanant de certaines fédérations et visant à contribuer à l'aménagement de ruchers-écoles à disposition de l'apiculture en général.

D'aucuns ont émis le désir que l'un des prochains congrès Apimondia soit organisé dans notre pays. S'il est vrai que nous serions heureux d'offrir notre hospitalité et de montrer les beautés de notre patrie à tant de collègues apiculteurs venus du monde entier, il faut se souvenir que l'on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs. Notre collègue rédacteur vous présentera une nouvelle fois ce sujet.

Nous examinerons enfin les vœux des sections et passerons aux propositions individuelles et divers.

Lorsque tout aura été dit ou répété, comme chaque année, dès 13 h., nous nous mettrons à table pour d'une part resserrer les liens qui nous unissent, mais d'autre part surtout pour déguster

Potage paysanne

* * *

Rôti de porc forestière
Pommes rissolées
Tomate grillée

* * *

Flan caramel
ou
fromage de Gruyère

Comme de coutume, le café est servi à discrétion

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer nombreux et de bonne humeur, je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Le président:
A. Rosselet